L'ESSENTIEL

carnet de bord

vos services au quotidien









prevlink

Santé au travail

un partenaire ***apporteur de solutions de prévention***

80, rue de Clichy - 75009 Paris

www.prevlink.com

01 49 70 84 84

Cher adhérent,

Nous vous remercions pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Parce que votre quotidien évolue, et que nos services aussi, nous avons conçu ce guide pour vous aider à (re)découvrir et profiter pleinement de l'ensemble des services et expertises que nous mettons à votre disposition dans le cadre de votre adhésion à **Prevlink**.

Notre ambition reste inchangée : faire de la santé au travail un véritable levier de performance globale pour votre entreprise.

Nous restons à votre écoute et mobilisés pour répondre à vos besoins.

Bonne lecture !

sommaire

sommaire



01 Tout savoir sur nos offres

02 suivi individuel

03 Espace adhérents

04 Obligations de l'employeur

05 Boîte à outils

06 Contacts utiles

l'essentiel de votre accompagnement

Services **inclus** dans votre cotisation annuelle

Vous bénéficiez d'un **ensemble de services et de conseils d'experts inclus dans votre cotisation annuelle** : **l'offre socle**, rubriques 1 à 6 ci-dessous, qui vise à promouvoir la prévention au sein de votre entreprise et à assurer le suivi de la santé de vos salariés.

L'offre socle inclut également 1 action de prévention primaire collective par an, à choisir parmi une liste.

L'offre socle

Les actions ci-dessous sont incluses dans votre cotisation annuelle
Cliquez sur l'action souhaitée pour avoir le détail 👇

1 Aider les entreprises à évaluer les risques professionnels

Accompagnement, à la demande de l'entreprise, dans l'évaluation des risques DUERP :

- Aide et accompagnement dans le cadre du DUERP
 Conseiller pour l'élaboration et la formalisation du DUERP

Analyse des risques et des conditions de travail

- Élaboration et mise à jour de votre fiche d'entreprise
- Étude des Fiches de Données de Sécurité (FDS) au niveau de votre établissement – niveau 1

2 Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé des salariés

- Suivi médical périodique des salariés
- La visite d'embauche
- La visite de pré-reprise
- La visite de reprise après un arrêt de travail
- La visite à la demande
- Le rendez-vous de liaison
- La visite de mi-carrière
- Le suivi post-exposition – La visite de fin de carrière
- Aide en cas d'évènement grave sur le lieu de travail

3 Informer, sensibiliser, conseiller pour agir en prévention

Conseiller pour agir en prévention

- Recommandations de prévention collective

Participation aux instances de l'entreprise

- Participation aux CSE et CSSCT

Informer, sensibiliser à la prévention des risques professionnels spécifiques

- Actions de sensibilisation interentreprises (webinaires)

Veille sanitaire

- Traçabilité et veille sanitaire en santé travail

4 Repérer et accompagner les salariés en risque de désinsertion professionnelle

Étude de poste individuelle et proposition d'aménagement

- Étude ergonomique individuelle
- Accompagnement à l'essai encadré
- Étude toxicologique individuelle
- Analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS) au niveau d'un poste de travail (niveau 2)

Prévention de la désinsertion professionnelle

- Missions de la Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle
- Orientation vers l'assistant de service social à la demande d'un professionnel de santé
- Orientation vers le psychologue du travail à la demande d'un professionnel de santé

5 Donner à chacun un accès individualisé aux informations santé

Espace employeur : sécurisé et interactif
Espace salarié : sécurisé, confidentiel et personnel

6 Les + de l'offre socle

- Bibliothèque Prev'Box
- Ressources d'information et de sensibilisation
- Espace "Agir en prévention" base documentaire par métier
- Vidéos conseils
- Espace e-learning (Afometra)
- AGIR Magazine (magazine d'information qualité de vie au travail)

👀 Zoom sur les actions de prévention primaire

1 action de prévention primaire, à choisir parmi la liste ci-dessous, est incluse dans votre cotisation annuelle.

Afin de respecter les principes d'homogénéité et d'égalité de traitement envers nos adhérents, toute action de prévention primaire supplémentaire sera reportée à l'année suivante.

Avec cette approche, Prevlink va au-delà de l'exigence réglementaire qui stipule 1 action tous les 4 ans (loi santé-Travail-décret n°2022-653 du 25 avril 2022).

Évaluation d'une unité de travail dans le cadre du DUERP (+50 salariés)	accompagnement sur 1 unité de travail
Évaluation des RPS dans le cadre du DUERP (+50 salariés)	accompagnement sur 1 unité de travail
Étude de poste collective	étude sur 1 unité de travail
Analyse collective des risques psychosociaux (RPS)	étude sur 1 unité de travail
Analyse ergonomique des postes de travail Action de prévention collective	analyse sur 1 unité de travail
Analyse toxicologique des postes de travail Action de prévention collective	analyse sur 1 unité de travail
Étude métrologique d'un poste (hors COFRAC) Lumineuse Poussières / fumées Qualité de l'air intérieur Vibrations Bruit	étude sur 1 unité de travail

Conseil technique de prévention sur un risque professionnel (avec rapport)
Conseils techniques sur un risque professionnel, du matériel, etc.

Sensibilisations et ateliers en entreprise (intra) 0,5 à 1 jour

Sensibilisations :

- addictions focus Alcool - drogues
- addictions focus Tabac
- alimentation
- bruit
- épuisement professionnel
- gestion du stress
- harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes
- proches aidants
- prévention de la désinsertion professionnelle
- préparer le retour à l'emploi d'un salarié en arrêt de travail
- RPS
- RPS/DU
- risque chimique
- risque routier
- risque routier – focus EDPM
- sommeil
- travail sur écran
- troubles musculosquelettiques (TMS)

Ateliers :

- bureau des erreurs (travail sur écran)
- chasse aux risques (repérer les risques professionnels)
- bruit
- gestion du stress
- handicap et RQTH
- prise de substances : risques au poste de travail
- risque routier - sommeil
- risque routier – simularoute
- risques chimique

L'offre spécifique



Vous êtes travailleur indépendant, chef d'entreprise, artisan, commerçant ou professionnel libéral ?

Prevlink vous propose un accompagnement sur mesure en santé et en prévention des risques professionnels, en six étapes clés.

Nous avons conçu notre offre spécifique à partir de vos besoins.

En tant que travailleur indépendant, dirigeant, auto-entrepreneur ou professionnel libéral, vous êtes confronté à des risques spécifiques – isolement, dépendance économique, relations avec les donneurs d'ordre, lieux de travail inadaptés, intrusion de la vie professionnelle dans la vie personnelle

Nos solutions sont pensées pour y répondre concrètement.

👀 Présentation du parcours

Le parcours santé est composé de six étapes, réalisées en deux temps. Celui-ci permettra de faire le point sur l'état de santé, d'anticiper les risques professionnels et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et ajusté aux spécificités de chaque métier.

Cinq étapes réalisées lors d'une demi-journée de 3 heures :

1. prévention des risques liés à votre santé (bilans et examens médicaux)
2. évaluation de votre charge mentale
3. atelier de prévention animé par un expert
4. prévention de la désinsertion professionnelle
5. entretien médical avec le médecin du travail

6. Un entretien de suivi avec un professionnel de santé à J+6 mois
Visite post parcours en téléconsultation

🕐 **Durée totale : 3 heures en présentiel,** suivies d'un entretien personnalisé post-parcours
💶 **Affiliation annuelle : 340€ HT** (sans tacite reconduction)
🔎 **Contrat d'affiliation**

💡 Pour toute question relative à l'offre socle spécifique

💻 prevention@prevlink.com

L'offre complémentaire

Prevlink vous propose **une offre complémentaire**, prévue dans la loi n°2021-1018 du 2 août 2021, qui se compose de prestations additionnelles allant au-delà de l'offre socle et qui couvre les principaux risques professionnels.

Cette offre fait l'objet d'une grille tarifaire spécifique et de conditions générales de ventes pour les formations ainsi que les prestations de services.

L'offre complémentaire a pour objectif d'aider les salariés à devenir acteurs de leur prévention à travers des **dispositifs fédérateurs** et des **formats innovants** (réalité virtuelle, escape games, ateliers interactifs, etc.). Elle comprend également des formations en présentiel, destinées à la ligne managériale, ainsi qu'**un volet "conseils et d'accompagnement"** sur les **risques psychosociaux.**

Prevlink est organisme de formation **agréé**.

1 Prévenir les risques physiques

- Prévenir les TMS
- Risque chimique
- Risque électrique
- Risque routier
- Risque incendie
- Secourisme



2 Améliorer la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

- Prévenir les RPS
- Améliorer la QVCT
- Le handicap et travail

Escapes Games

3 Actions préventives en santé publique

- Campagnes de dépistage
- Santé publique

Parcours du cœur

4 Développer le bien-être

- Santé et travail



Réalité Virtuelle

Plus d'informations sur les offres de Prevlink ?

💡 Pour toute question relative à l'offre socle et spécifique

💻 prevention@prevlink.com

💡 Pour toute question relative à l'offre complémentaire

💻 offre.complementaire@prevlink.com

📱 01 46 03 80 63

Notre département maintien en emploi

Maintenir un salarié dans l'emploi peut être un véritable défi, qu'il s'agisse d'adapter un poste de travail, de gérer une réorientation professionnelle ou de faire face à des situations complexes.
En tant qu'adhérent, **vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé** pour relever ces défis, grâce à notre Département Maintien En Emploi (DMEE), unique en son genre.

Une équipe d'experts mobilisée pour vous

Notre DMEE réunit **20 spécialistes**, médecins du travail, assistants sociaux, psychologues du travail et assistants administratifs, qui vous accompagnent pour vous **apporter**, ainsi qu'à vos salariés, **des solutions adaptées**.

Un dispositif complet au service du maintien en emploi

- une cellule maintien en emploi animée par des médecins, infirmiers, assistants sociaux et psychologues du travail.
- une cellule d'Accompagnement d'Événement Grave (AEG) animée par des psychologues du travail.



Nos interventions s'appuient sur un solide réseau de partenaires :
AGEFIPH, CAP EMPLOI, MDPH, CRAMIF, et bien d'autres.

Besoin d'aide ou de conseils ?

Contactez-nous pour échanger sur vos problématiques :
departementMEE@prevlink.com



Bon à savoir

Ce service est inclus dans votre cotisation annuelle
(offre socle)
En savoir plus, cliquez ici

quel suivi individuel et adapté pour vos salariés ?



Tout salarié disposant d'un contrat de travail bénéficie d'un suivi individuel en santé au travail, dès son embauche et tout au long de son parcours professionnel, **adapté aux risques liés à son poste.**

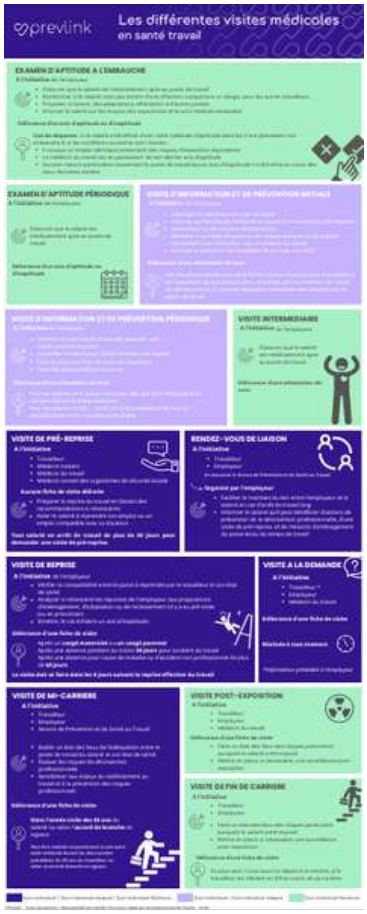
La déclaration des risques est effectuée par l'employeur, sous sa responsabilité.

Les objectifs du suivi périodique de l'état de santé de vos salariés, sont **à consulter ici**.

Le type de suivi est adapté aux expositions du salarié, avec une périodicité fixée par le Code du travail ou définie par le médecin du travail :

- **le salarié non exposé à des risques particuliers** : un suivi individuel normal (SIN)
- **certaines autres catégories de salariés** : un suivi individuel adapté (SIA)
- **le salarié exposé à des risques particuliers** : un suivi individuel renforcé (SIR)

Les différents types de visites

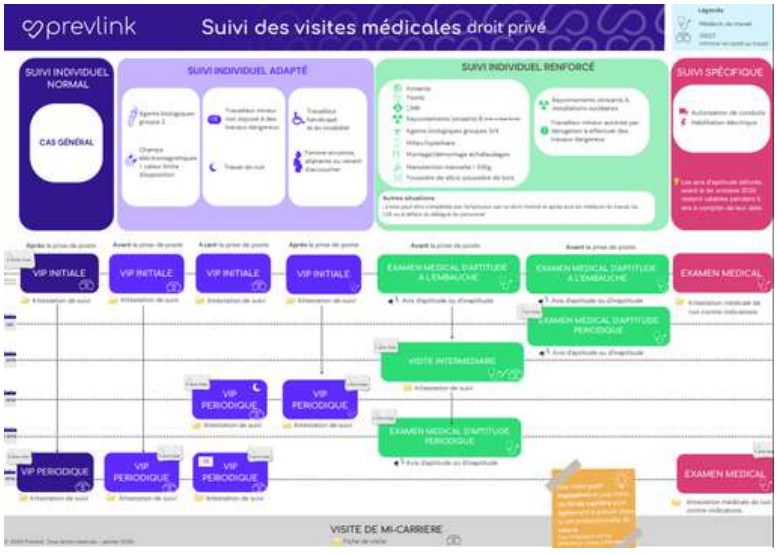


👉 Pour en savoir plus, consultez nos deux infographies dédiées au suivi individuel.

Vous avez des questions ?

Votre équipe convocation vous répond :
convocation.**nomducentre**@prevlink.com

*exemple : convocation.**clichy**@prevlink.com*



besoin d'un petit rappel sur votre espace adhérent ?

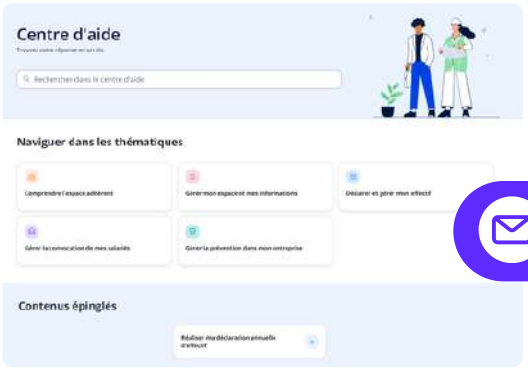
Vous le connaissez déjà, mais il cache peut-être des fonctionnalités que vous n'utilisez pas pleinement au quotidien.

Conçu pour vous simplifier la vie, cet espace centralise tout ce qu'il vous faut pour : *déclarer et actualiser vos effectifs, planifier et suivre vos visites médicales, télécharger vos attestations et documents, gérer vos factures et prélèvements automatiques* en toute simplicité… et bien plus encore !



1 minute pour optimiser l'usage de votre espace adhérent **en vidéo**

Une question sur votre espace adhérent ?



Notre équipe est là pour vous répondre

Contactez-nous
service.adherents@prevlink.com

Besoin d'aide
pour naviguer dans votre espace ?

Un centre d'aide est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans l'utilisation de votre espace adhérents.

Pensez à rappeler à vos salariés

Ils ont accès à leur Espace salariés pour consulter leurs résultats médicaux, avis d'aptitude, recommandations, supports de prévention, etc. C'est également là qu'ils peuvent déposer les documents à destination du professionnel de santé en charge de leur suivi.

pratique, sécurisé et confidentiel

Plusieurs ressources à votre disposition

Pour vous accompagner dans la prévention des risques professionnels et sensibiliser vos salariés, Prevlink met à votre disposition :

PLAQUETTES

Plus de **40 supports employeurs** (TMS, RPS, bruit, premiers secours, etc.).

Plus de **50 supports salariés** (travail sur écran, hygiène de vie, travail de nuit, handicap, etc.).



PREV'BOX

Des kits de prévention en ligne pour vos salariés composés de **ressources variées** : *vidéos, plaquettes, brochures, articles, etc.*



ESPACE PREVENTION PAR METIER

Des ressources spécifiques à chaque secteur d'activité **(plus 40 fiches métier).**



AGIR MAGAZINE

Agir Magazine est le porte-parole des entreprises engagées en faveur de la santé et de la sécurité au travail.
Il est **adressé tous les deux mois** aux adhérents de Prevlink.



CHAINE YOUTUBE

Plus de **120 vidéos** encodées disponibles sur notre chaine Youtube.

Découvrez des conférences, webinaires et autres vidéos sur le thème de la santé au travail.



WEBINAIRES

De nombreuses thématiques et dates sont disponibles : découvrez les programmes et inscrivez-vous en quelques clics.



PODCAST

PrevCast propose une première saison consacrée aux grands enjeux de la santé au travail, avec des experts et acteurs de terrain qui partagent leurs expériences et leurs regards sur les transformations du monde professionnel.



E-LEARNING

Une plateforme e-learning interactive proposant **12 modules** de sensibilisation aux risques professionnels (RPS, sommeil, TMS, etc.).



Ces ressources sont accessibles depuis le site internet de Prevlink www.prevlink.com, rubrique « **Nos solutions** »

vis-à-vis de Prevlink

vos obligations en tant qu'employeur

- déclarer, via votre portail adhérent, tous les nouveaux salariés dès l'embauche, en précisant les risques professionnels auxquels ils sont exposés, ainsi que les sorties des salariés
- demander toutes les visites de reprise ou à la demande via votre portail
- veiller à ce que vos salariés se présentent à leur visite médicale
- en cas d'impossibilité pour l'un de vos salariés de se rendre à sa visite, il est impératif de prévenir 72h à l'avance
- faciliter l'accès à notre équipe de prévention à vos locaux
- informer Prevlink de tout changement administratif (déménagement, cessation d'activité)

Consultez le règlement intérieur de Prevlink

Consultez les statuts de Prevlink

Documents obligatoires

avec la santé et la sécurité de vos salariés

Le document unique DUERP

- *obligatoire pour toutes les entreprises, dès 1 salarié.*
- *recense et évalue les risques professionnels.*
- *mise à jour au moins une fois par an et à chaque modification importante des conditions de travail, plus d'informations sur notre site Internet.*

L'affichage OBLIGATOIRE

- *permet d'afficher ou communiquer des informations au salarié, téléchargez le ici.*

La fiche de données de sécurité (FDS)

- *obligatoire pour les entreprises manipulant des produits chimiques dangereux.*
- *fournie par les fabricants, elle détaille les risques et mesures de protection, plus d'informations sur notre site Internet.*

Le plan DE PRÉVENTION

- *obligatoire en cas d'intervention d'une entreprise extérieure sur un site.*
- *permet de prévenir les risques liés à la coactivité, plus d'informations sur le site de l'INRS.*

Le registre DE SÉCURITÉ

- *contient les vérifications et contrôles des équipements de sécurité (extincteurs, alarmes, installations électriques, appareils de levage, ...), plus d'informations sur le site du ministère de la culture.*
- *registre des accidents bénins (si l'employeur a opté pour sa mise en place).*

La formation ET L'HABILITATION

- *justificatifs des formations en sécurité (sauveteur secouriste du travail (SST), CACES, habilitations électriques...).*
- *dossiers de formation des salariés aux risques spécifiques.*

Selon l'activité de l'entreprise, d'autres documents peuvent être nécessaires.
Besoin d'aide ? Les équipes de Prevlink vous aident dans vos démarches de prévention !

Vos interlocuteurs pour vous accompagner au quotidien

Une expertise au service de votre entreprise

Nos principaux départements et leurs domaines d'intervention :



Département relations adhérents

service.adherents@prevlink.com

Pour toutes vos démarches administratives de votre dossier *: aide à la déclaration annuelle, accompagnement sur le portail adhérent, changement d'adresse, cessation d'activité, etc.).*



Département convocation

convocation.nomducentre@prevlink.com

↳ *convocation.clichy@prevlink.com*

Organisation et suivi des visites (embauche, périodique, reprise, etc.)



Département prévention

prevention@prevlink.com

Pour tout ce qui concerne l'offre socle et la prévention des risques professionnels : évaluations des risques (DUERP, plan d'actions), accompagnement dans la mise en place d'actions de prévention, organisation et participation à des webinaires de sensibilisation.



Département maintien en emploi

departementMEE@prevlink.com

Pour tout accompagnement de vos salariés dans la prévention de la désinsertion professionnelle.

Cellule Accompagnement événement grave

01 89 97 06 00



Professionnels de santé

secretariat.nomducentre@prevlink.com

↳ *Trouvez l'*adresse mail de *votre centre*

Pour tout sujet lié à la santé de vos salariés : conseils et préconisations.



Département comptabilité

comptabilite.clients@prevlink.com

Pour les questions liées à vos factures et règlements ou documents comptables.



Département communication

communication@prevlink.com

Demande de supports de prévention (affiches, guides, newsletters), site internet, etc.

Pour toute autre information

Complétez notre formulaire dédié

Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

ou directement via l'URL : https://www.prevlink.com/contact/

Formulaire de contact



prevlink

Santé au travail

©Prevlink – Toute reproduction, même partielle, est interdite – mise à jour – septembre 2026

Prevlink, un partenaire ***apporteur de solutions***

80, rue de Clichy – 75009 Paris

01 49 70 84 84

www.prevlink.com

Prevlink | Service de prévention et de santé au travail